



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



**NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

RÉDIGÉE PAR « *NOM DE LA STRUCTURE ÉVALUATRICE* »

**DOSSIER :** AP1\_n°195

***Intitulé du projet : Développement d'un service de médiation logement sur un département : le Lot-et-Garonne***

***Porteur du projet : Les missions locales du Lot-et-Garonne***

***Évaluateur du projet : CRÉDOC***

***Région(s) d'expérimentation : Aquitaine sur le département du Lot-et-Garonne***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Septembre 2009***

## **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

La démarche d'évaluation du projet de service médiation logement dans le Lot-et-Garonne s'articule autour des étapes suivantes :

1. Formalisation du référentiel des objectifs poursuivis dans le cadre du projet.

Cette première étape de la démarche vise à mettre à plat les objectifs qui sous-tendent la mise en place du dispositif, et à vérifier que ce dernier est bien positionné par rapport au contexte territorial. Les critères de cohérence et de pertinence sont au cœur de cette analyse.

Les principales questions évaluatives à traiter à ce niveau sont :

- Dans quelle mesure le dispositif répond-il aux objectifs fixés ?
- Comment le dispositif s'articule-t-il avec le droit commun et les modes d'interventions des partenaires sur la problématique du logement des jeunes ?

Les méthodologies mobilisées pour répondre à ces questions sont de nature qualitative : entretiens auprès des porteurs de projets et de leurs partenaires (24 entretiens menés à l'automne 2009) et analyse de la littérature grise et des rapports d'activités des institutions intervenant dans le champ du logement des jeunes.

2. Analyse de la mise en œuvre du dispositif et de ses effets sur la trajectoire des bénéficiaires.

Cette étape correspond pour l'essentiel au travail d'enquête, et mobilise des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives.

Deux interrogations d'un échantillon de 150 bénéficiaires, la première à leur entrée dans le dispositif, la seconde 12 à 15 mois après leur entrée doit permettre de répondre aux questions évaluatives suivantes :

- Quels sont les écarts entre les résultats escomptés et les résultats effectifs de l'entrée dans le dispositif ?
- Quels sont les différents effets (directs, indirects, induits) du dispositif sur le public concerné ?

En complément des interrogations quantitatives, des entretiens collectifs ont été menés auprès de deux groupes de 10 jeunes (un groupe bénéficiaire, un groupe témoin) à l'automne 2010, pour qualifier plus précisément les

conditions de mise en œuvre du dispositif et son appropriation par les bénéficiaires.

Ces groupes permettent de répondre aux questions évaluatives suivantes :

- comment le dispositif est-il approprié par les bénéficiaires (évocation des difficultés éventuelles) ?
- quelles perceptions les bénéficiaires et les témoins ont-ils de leur situation par rapport au logement et de son impact sur leur degré d'insertion ?

Leur exploitation et leur analyse fait l'objet d'un rapport qui sera transmis dans le courant du mois de février.

### 3. Analyse de la dynamique partenariale et des conditions de mise en œuvre du projet.

L'analyse du système partenarial mobilisé autour du dispositif permet d'analyser la cohérence externe du projet et les effets d'apprentissage qu'il suscite.

Les principales questions évaluatives à traiter sont :

- des relations de complémentarité, cohérence et coordination ont-elles été établies avec d'autres initiatives locales ?
- des partenariats opérationnels ont-ils été engagés ? Sont-ils poursuivis ?
- d'un point de vue fonctionnel, comment s'est passée la mise en œuvre et à quelles conditions le dispositif peut-il être mis en œuvre dans d'autres territoires ?

Pour répondre à ces questions, une méthodologie qualitative est mobilisée, à travers une seconde vague d'entretiens qualitatifs auprès des porteurs de projet et des partenaires institutionnels à l'automne 2011.

## **2. Etat d'avancement et premiers résultats**

Les entretiens menés auprès des porteurs du projet et de leurs partenaires ont permis de dresser un état des lieux de la problématique du logement des jeunes en Lot-et-Garonne et d'évaluer la pertinence du projet au regard des besoins constatés sur les territoires.

Le démarrage du projet est satisfaisant. La montée en charge du dispositif sur les 12 derniers mois montre que les objectifs initiaux sont réalistes. L'ensemble des partenaires rencontrés est au fait de la démarche engagée par les missions locales et considère le dispositif pertinent au regard de son activité et des besoins rencontrés par les jeunes.

Concernant l'évaluation quantitative, la 1<sup>ère</sup> vague d'interrogation s'est déroulée de décembre 2009 à fin décembre 2010. 150 jeunes bénéficiaires ont répondu au questionnaire, l'enquête est en cours d'exploitation.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Léopold GILLES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 195, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : 31 janvier 2011**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes. The signature is positioned below the text 'Signature :'. It appears to be the name 'Léopold Gilles' written in a cursive or semi-cursive style.